

VILLIERS VINEUX
Séance du 4 mai 2018
S 005-2018

<p>Convocation du 27 avril 2018</p> <p>Affichage du 27 avril 2018</p>	<p>L'an deux mil dix-huit et le quatre mai à vingt heures trente minutes, Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de M. FERRAG Kamel, Maire</p> <p>Présents : MM.FERRAG Kamel - SPINELLE François - JOFFRIN Laurent - LECOMTE Franck JAMBON Éric - PIERRON Morgan</p> <p>Mme : DEVAUX Virginie - DEVILLAINE Joëlle</p> <p>Absente excusée : BUISSON Aurore, HUGOT Yves, ARVIN-BEROD Nicolas</p> <p>Mme BUISSON Aurore a donné pouvoir à Mme DEVAUX Virginie pour la représenter à la réunion de Conseil, de prendre part à toutes les délibérations, d'émettre tous votes et signer tous document.</p> <p>M. HUGOT Yves a donné pouvoir à M. FERRAG Kamel pour le représenter à la réunion de Conseil, de prendre part à toutes les délibérations, d'émettre tous votes et signer tous document</p> <p>M. ARVIN-BEROD Nicolas a donné pouvoir à Mme DEVAUX Virginie pour le représenter à la réunion de Conseil, de prendre part à toutes les délibérations, d'émettre tous votes et signer tous document</p> <p>Secrétaire de séance : Mme DEVILLAINE Joëlle</p>
	<p>Lecture du procès verbal de la séance du 6 avril 2018 est donnée et est adoptée à l'unanimité.</p>
<p>LOGEMENT COMMUNAL <i>10 bis grande rue</i></p>	<p>Les travaux du logement communal touchent à sa fin, le calendrier est respecté.</p> <p>Nous avons reçu un devis de l'entreprise BOUCHERON pour la marquise d'un montant de 3565 € HT, soit une plus-value de 265.00 € par rapport au devis initial. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte ce devis.</p> <p>Le loyer reste au montant de 473 € avec une révision annuelle à la date anniversaire, indexé sur le 2ème trimestre.</p> <p>Nous avons demandé des devis à l'entreprise MANSANTI et GCTP pour la réfection de la cours de l'école.</p>
<p>DEVIS ECOLE « RETROPROJECTEUR »</p>	<p>Suite à la décision de l'inspection académique de fermer une classe sur notre commune, nous souhaitons mettre à profit la salle de classe qui sera libérée en support pédagogique.</p> <p>Pour équiper cette salle nous devons dans un premier temps prévoir une installation électrique du rétroprojecteur et une mise en place en hauteur.</p> <p>Nous avons demandé à l'entreprise JAULGELEC de bien vouloir chiffrer les travaux.</p>
<p>QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES</p>	<p><u>Balayage des rues</u> : La communauté de communes a changé de société concernant le balayage des rues, il s'agit maintenant de SGA. J.MEYER. Nous avons demandé un passage avant la foire.</p> <p><u>Rue des Saules</u> : L'entreprise MANSANTI doit de nouveau intervenir le vendredi 25 mai, afin de procéder à l'élargissement du haut de la voie sous la responsabilité de l'Agence Territoriale Routière.</p> <p><u>SDEY</u> : Nous avons reçu les documents nécessaires pour la commande de la 3ème et dernier tranche.</p> <p><u>Sécurisation de la salle des fêtes</u> : Nous avons reçu la personne en charge du dossier de l'entreprise ACTIVEIL afin de signer le contrat et prévoir les travaux qui avaient été votés au Conseil Municipal.</p> <p>Suite aux travaux de sécurisation, un badge sera confié aux locataires afin de désactiver l'alarme. Réflexion sur l'augmentation de la caution.</p> <p><u>SPANC</u> : Le contrôle des assainissements aura lieu cette année, Central Environnement en charge des contrôles prévoit une réunion publique le lundi 4 juin à 18h30.</p> <p><u>Participation citoyenne</u> : Nous demanderons au Capitaine CUCHET de venir faire la présentation de ce dispositif en automne.</p>
	<p>La séance est levée à 22 h 15 Fait et délibéré les jours mois et an susdit Signatures</p>

FERRAG Kamel

HUGOT Yves SPINELLE François
Représenté par FERRAG Kamel

DEVILLAINE Joëlle

JOFFRIN Laurent

PIERRON Morgan LECOMTE Franck

JAMBON Éric

DEVAUX Virginie

BUISSON Aurore
Représentée par DEVAUX V.

ARVIN-BEROD Nicolas
Représentée par DEVAUX V